COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2021

Présents : C. BONNAT, A CAILLOT, V. FRICONNET, R. DANIEL, E. ROULAUD, E. GOURLAOUEN P. MEYNARD, M.L.ANDRIEUX, M.L JACQUEMENT, M. AUBRUN, A. DANIEL,, R. GUINEBERT, G. JACQUEMENT
Arrivée de Y.CHERBEIX à 18 h 46
Arrivée de L.LAVAUD à 18 h 52

Secrétaire de séance : E. ROULAUD

****

Ouverture de la séance à 18 h 35

En préambule, Monsieur le Maire annonce qu'une délibération non inscrite à l'ordre du jour doit être prise concernant un don adressé à la commune.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 11/12/2020

Aucune remarque du Conseil, le compte-rendu est approuvé.

2) Révision des tarifs des différents services publics

- **Budget Communal** :

Le Maire propose au Conseil d'augmenter les tarifs des repas servis à la cantine et de les fixer à :
- 2,55 € pour les enfants,
- 5,10 € pour les adultes,

à compter du 1er Septembre 2021.
Concernant la subvention attribuée par l'Inspection Académique pour les repas servis aux enseignants, celle-ci est fixée à 1,29 €.

- **Budget annexe de l'Assainissement**

Le Maire propose au Conseil d'augmenter la part fixe instaurée au 01/01/2020, ainsi que la Redevance Assainissement et de les fixer à :
- Abonnement part fixe : 25,00 €
- Redevance assainissement : 1,40 €/m³

pour être dans la moyenne des tarifs demandés par l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE, dans le cadre des aides attribuées pour réaliser les travaux d'assainissement à venir.
Ces propositions sont soumises au vote.
- Contre : 0
- Abstention : 1
- Pour : 12 (Monsieur CHERBEIX et Madame LAVAUD n'étant pas arrivés, ils n'ont pas pu participer au vote)

Ces augmentations sont adoptées à la majorité.

3) Réfection de l'éclairage public Rue de la Fontaine Saint-Pierre, dans le cadre de l'effacement des réseaux

Le Maire informe le Conseil que ces travaux concernent les Rues de la Fontaine Saint-Pierre, du 8 mai, des Châtaigniers, ainsi que le Champ de Foire. Ils sont estimés à **26 845,30 € H.T.** et peuvent être subventionnés à hauteur de 50% par le Conseil Départemental.
Il convient donc de passer une convention de maitrise d'ouvrage avec le Syndicat Energies H.V. et de solliciter une demande de subvention au Département.
Après en avoir débattu, le Conseil autorise le Maire à signer la convention avec le SEHV et adresser le dossier de demande de subvention au Conseil Départemental.

4) Présentation du projet de construction d'un bâtiment de stockage sur le terrain de tennis

Ce projet est présenté par Yannick CHERBEIX et Monsieur le Maire.
L'implantation est prévue sur le terrain de tennis existant.
Le principe consisterait en la signature d'un bail emphytéotique de 30 ans avec le porteur de projet, qui serait le fournisseur des panneaux photovoltaïques.
La surface de ce bâtiment serait d'environ 704 m².
Il pourrait être utilisé par la commune pour du stockage de matériels et loué partiellement à des tiers.

La structure serait réalisée par le porteur du projet et l'aménagement intérieur par la Commune ou des entreprises privées.
La Commune reste en attente du projet d'agrandissement de l'Atelier de la Châtaigne à la demande du gérant de la SARL, M. DELOUIS Alexeï, qui doit venir le présenter au Maire la première semaine de mars.

5) Examen de l'étude de faisabilité technique du potentiel solaire sur les bâtiments communaux (Salle Polyvalente et Ecole)

Présentation du projet par Monsieur le Maire.
Le technicien de « la Citoyenne solaire » sera présent prochainement sur la Commune pour vérifier les structures des deux bâtiments concernés.

6) Signature d'une convention avec VALOCÎME pour le pylône BOUYGUES implanté au « Clos de Coly »

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Société VALOCIME propose de verser à la Commune une redevance annuelle pour le pylône BOUYGUES, nettement supérieure à celle versée actuellement par la Société ATC France, à savoir 2 114 €. Cette Société propose de verser 800 € de plus par an, à compter de la signature d'une convention de réservation de location.
Il propose de passer au vote pour la signature de cette convention.

- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Pour : 15

Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention, à l'unanimité.

7) Répercussion des honoraires d'expertise auprès du propriétaire d'une grange menaçant ruine

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une expertise a été faite le 24/12/2020 sur une grange menaçant ruine au lieu-dit « Montbrun », appartenant à Monsieur LAMERS. Les honoraires s'élèvent à 381,10 €.
Le Maire propose de les répercuter auprès du propriétaire.
Cette décision est soumise au vote du Conseil :

- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Pour : 15

Ces frais seront donc facturés à Monsieur LAMERS.

7-1) Don à la commune

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Comité F.N.A.C.A. a fait un don à la Commune de 4 000 € pour la remercier, suite à l'installation d'un défibrillateur à la Maison de Santé et propose au Conseil de soumettre au vote l'acceptation de ce don.

- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Pour : 15

Ce don est accepté à l'unanimité et l'ensemble du Conseil adresse ses remerciements au Comité F.N.A.C.A.

8) Retrait éventuel de la Commune du Syndicat Intercommunal de Musique et de Danse (voir statuts et tarifs 2020 en annexes)

La situation est exposée par Marie-Laure JACQUEMENT et Michèle BONNAT.
Le professeur qui officiait dans les écoles pour le Syndicat ne souhaite plus continuer sa mission. Le Syndicat s'est mis à la recherche d'une autre personne, mais sans avoir la certitude de trouver un remplaçant.
Des cours de théâtre ou de danse pourraient être proposés aux enfants et pris en charge directement par la Commune.
Après en avoir débattu et compte-tenu du coût que représente cet enseignement musical, à savoir 1 943,20 €/ an par rapport au gain qu'il apporte aux enfants de l'école, Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer sur le retrait de la Commune du Syndicat.

- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Pour : 15

Une délibération est donc prise en faveur du retrait de la Commune du Syndicat Intercommunal de Musique et de Danse, et sera communiquée à celui-ci par les délégués, lors de la prochaine réunion du Conseil Syndical.

9) Demande d'aliénation d'une partie d'un chemin rural mitoyen avec la Commune de Châlus : lancement de l'enquête publique (dossier ci-joint)

L'exposé de la situation est fait par Alain CAILLOT.
Il s'agit d'une affaire très ancienne qui n'avait jamais été régularisée par la Commune de Châlus.
Après en avoir débattu, Monsieur le Maire propose de soumettre au vote la décision de lancer l'enquête publique.

- Contre : 7
- Abstentions : 3
- Pour : 5

Le Conseil ne donne pas une suite favorable au lancement de l'enquête publique de ce chemin, qui constitue la matérialisation de la limite entre les communes de Châlus et de Dournazac.

10) Questions diverses

* Compte rendu de la réunion du comité de pilotage pour le Schéma Directeur Vélo

Ce projet est exposé par Alain CAILLOT, qui n'a malheureusement pas pu assister à la réunion correspondante.
De nouveaux éléments seront communiqués, lors d'une prochaine réunion.

* Projet de scan 3D de certains bâtiments communaux

Ce projet déjà évoqué lors du précédent Conseil est exposé par Michèle BONNAT et Eric ROULAUD après avoir rencontré la personne qui a proposé à la commune de réaliser ce travail.
Ceci concernerait la salle polyvalente afin d'améliorer la visibilité du potentiel de la salle sans se déplacer et de permettre une augmentation de la fréquence des locations.
Dans un second temps, le scan 3D de l'église pourrait être fait pour constituer un appel à la visite de cet édifice par les touristes.
Compte tenu de la crise sanitaire, le conseil propose de reporter la décision à une date ultérieure en demandant au porteur de projet des éléments sur le nombre de visite dont ces documents virtuels font l'objet lorsqu'ils sont proposés par les communes.

*Entretien entre Mme BONNAT et le garagiste, M.MAGLIULO

Mme BONNAT expose le contenu de son entretien avec M. MAGLIULO au sujet du stationnement des véhicules au niveau du garage.
Le Conseil note une nette amélioration de la situation et du nombre de véhicules en stationnement et souhaite une discussion apaisée, afin de trouver une solution adaptée.
Après avoir débattu du sujet et dans un souci d'amélioration de la sécurité des usagers, le Conseil s'accorde sur une éventuelle implantation d'un sens interdit sur la petite portion de route située entre la voie d'accès au Champ de Foire et la Rue du 11 Novembre, dans le sens « La Poste » vers la Rue du 11 Novembre.
Cette proposition sera présentée à M.MAGLIULO et un panneau de signalisation sera posé par la Municipalité si les deux parties sont d'accord.

*Dates à retenir :

23/03 : Plantations avec les enfants de l'école et le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin
01/04 : Plantations avec les enfants de l'école et la Fédération Départementale des Chasseurs à DOURNAZAC
06/04 : Plantations avec les enfants et la Fédération des Chasseurs à l'étang de « Masselièvre » situé sur la Cmne de LA CHAPELLE-MONTBRANDEIX
12/04 : Vote des Budgets Primitifs,
13 et 20/06 : Elections régionales et départementales.

Signature du tableau de présence à la séance du Conseil du 11 décembre 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25.

Le secrétaire de séance,

E. ROULAUD

Le Maire,

C. BONNAT

MAIRIE DE DOURNAZAC 87150 (Haute-Vienne)